

Aux Succursales de l'Union St-Joseph

Les succursales sont invités à se prononcer sur un avis de motion très-important—celui publié dans l'*Echo*, No du 22 octobre courant—à l'assemblée du 1er novembre prochain.

Pour l'information des intéressés, nous répétons aujourd'hui les principales formalités à remplir, surtout pour l'envoi, à St-Hyacinthe, du résultat de la votation.

Il ne faut pas oublier d'abord que le résultat de la votation doit toujours être rédigé séance tenante par le Secrétaire-Archiviste, signé du Président, du dit Secrétaire-Archiviste et du Trésorier, mis sous enveloppe marquée scrutin et adressée au Président général de l'association à St-Hyacinthe.

Ce rapport doit contenir 1° Le nombre total des membres qui ont voté sur l'avis de motion, 2° Le nombre de ceux qui ont voté pour ou contre cet avis de motion.

Ces formalités sont indispensables au Comité de Régie Central pour combiner le résultat général et final qui est proclamé toujours le 2ième dimanche de chaque mois. A défaut, par une succursale de remplir, dans son rapport, les conditions ci-dessus, ce rapport est nul dans ses effets et mis de côté comme tel.

L'amendement qui suit est proposé régulièrement et devra être voté en opposition à la motion J. A. Côté, le premier dimanche de novembre dans les succursales et le deuxième dimanche du même mois à St-Hyacinthe : 1° Dans le cas où le membre décédé laisserait une veuve sans enfants et des enfants issus d'un premier mariage, le bénéfice *ci-dessus* sera payable moitié à la veuve et moitié aux enfants.

2° Si un membre, advenant son décès, laisse une veuve et des enfants, plus des enfants issus d'un premier mariage, le bénéfice *ci-dessus* sera payable par moitié, si déterminé par le testament du dit membre décédé : à défaut de testament, le montant représentant le susdit bénéfice sera payé, à la veuve et à ses enfants du dernier mariage.

—Nous recevons au dernier moment et après l'amendement ci-dessus, un sous-amendement qui ne pourra pas être mis aux voix avant qu'il soit décidé lequel l'emporte—de la motion principale ou de l'amendement, ce dernier tel que ci-dessus.

Un proverbe par semaine

QUI ne se lasse pas, lasse l'adversité.
Rien de grand, rien de bon, de beau ou d'utile ne se fait sans effort, cest-à-dire sans travail.

Le travail est la loi de la vie humaine.

La vertu, la science, l'art, même la fortune, sont le plus souvent le prix d'un travail persévérant, acharné.

Ceux que, dans toutes les carrières, on appelle les *fruits secs* sont, en général, des paresseux ou des découragés.

Ceux qui arrivent, au contraire, qui ont des succès, qui deviennent l'honneur et le soutien de leur pays, sont des cœurs vaillants, qui connaissent à peine le repos et qui luttent contre l'adversité jusqu'à ce que l'adversité, de guerre lasse, les quitte et se tourne contre les natures plus molles. ont trempés.

Je pourrais vous citer à l'appui, de grands orateurs, de grands écrivains, des hommes d'état illustres, des financiers millionnaires ; j'aime mieux vous dire, en deux mots, l'histoire de Pierre et de Jean, avec qui je fus à l'école il y a quelques années.

Tous deux étaient fils d'honnêtes cultivateurs et devaient, avec le temps, succéder à leurs pères.

Comment se fait-il que, aujourd'hui, Pierre est fermier à son tour, marié, père et ayant de nombreux enfants et petits-enfants, sinon riche du moins à l'aise, est l'un des hommes les plus *considérables* de sa paroisse.— Comment se fait-il, au contraire, que Jean est censé servir les maçons mais, de fait, exerce la triste profession de mendiant vagabond. Voici :

Quand moururent le père de Pierre et celui de Jean, chacun de ces derniers se trouva tout naturellement à la tête d'une jolie exploitation. Mais les trois années qui suivirent, les mauvaises récoltes et certains autres malheurs vinrent mettre à l'épreuve l'énergie des jeunes fermiers.

Jean était paresseux ; il avait la bouteille et jalousait volontiers son voisin : il se décourageait aussi facilement.

Au premier contre temps, il perdit la tête et se mit entre les mains des usuriers. Il devint le meilleur pilier de l'auberge et ne sut ni ne voulut seulement essayer de lutter contre la mauvaise chance. Il parlait sans cesse de sa mauvaise étoile et murmurait contre le ciel. Aussi, la quatrième année il était exproprié et commençait à mener cette vie misérable qu'il continuera, je le crains, jusqu'à la mort.